Suisse : un vote en mai pour gérer de manière autonome l'immigration, ce serait la fin de la libre circulation avec l'UE

16/01/2020 à 10h28



[…]

Lors de sa séance hebdomadaire, le gouvernement a fixé au 17 mai le vote sur **l'initiative populaire "Pour une immigration modérée" qui demande que "la Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers"** et qui, si elle est acceptée, aboutirait à la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE.

En 1992, les Suisses ont voté "non" à l'entrée de leur pays dans l'Espace Economique européen, qui résulte d'un accord signé par les Etats membres de la Communauté européenne, l'ancêtre de l'UE, et les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Depuis, Berne et Bruxelles ont signé de multiples accords bilatéraux. Mais leurs relations se sont tendues après un vote populaire en février 2014 au cours duquel les Suisses se sont prononcés en faveur de l'introduction de quotas annuels de migrants.

Afin de ne pas froisser l'UE, les autorités suisses avaient

fini par adoucir le texte de mise en oeuvre de l'initiative. Adopté en 2016 par le Parlement suisse, il donne une préférence nationale à l'embauche et établi des formalités supplémentaires pour les employeurs basés en Suisse voulant faire venir des employés européens.

L'initiative sur laquelle les Suisses voteront en mai exige désormais que le gouvernement suisse mette tout en oeuvre, par la voie de la négociation, pour que l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) conclu avec Bruxelles en 1999 cesse d'être en vigueur dans un délai d'un an ou, en cas d'échec, qu'il dénonce unilatéralement cet accord.
[…]

La Tribune